

COLLECTE EN PORTE A PORTE DES EMBALLAGES

Objet : Des bacs jaunes pour la collecte des emballages

Dossier suivi par les services techniques du Sictom : 05.56.62.27.70

Madame, Monsieur,

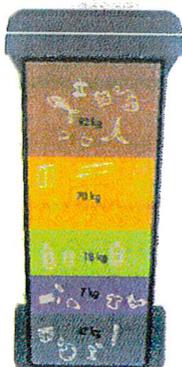
En réponse aux nombreuses demandes des usagers, le Sictom du Sud-Gironde et votre mairie ont décidé de mettre en place la collecte en porte-à-porte de tous les emballages, en alternance avec celle des ordures ménagères. Ainsi, une semaine sera dédiée à la collecte des emballages recyclables en porte-à-porte, suivie la semaine suivante par la collecte des ordures ménagères.

Pour ce faire, un bac à couvercle jaune sera distribué gratuitement à chaque foyer en mesure de le stocker à l'intérieur de sa propriété. Ce bac permettra de collecter tous les emballages en plastique, métal, papier et carton. Les emballages en verre, quant à eux, devront continuer à être déposés dans les conteneurs dédiés

Pourquoi la mise en place de ce nouveau service collecte du « bac jaune » ?

Trop d'emballages sont jetés avec les ordures ménagères !

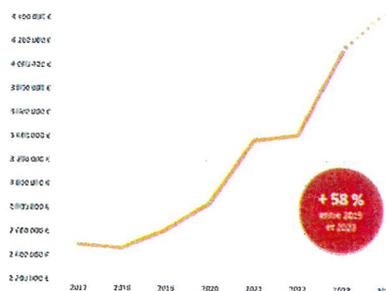
88 kg d'emballages n'ont rien à faire dans le bac noir (sur les 234 kg jetés chaque année par habitant)



Objectifs :

- ✓ Faciliter la collecte des emballages
- ✓ Inciter au geste de tri
- ✓ Réduire l'impact environnemental

Le coût de traitement des ordures ménagères imposé au Sictom ne cesse d'augmenter !

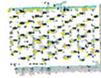


- ✓ Réduire les ordures ménagères pour maîtriser nos coûts

Venez récupérer gratuitement...



Votre bac jaune



Votre calendrier de collecte

**du mardi 17 au jeudi 19 décembre de 14h à 19h à la salle des fêtes
et le vendredi 20 décembre de 14h à 19h aux services techniques**

Vous avez la possibilité de faire récupérer votre bac par un voisin, un ami, de la famille.

Pour les personnes empêchées, vous pourrez venir récupérer votre bac sur le site du pôle technique de Fargues du lundi au vendredi, de 14 h à 17 heures, à l'issue de la distribution.

Ce que cela change pour vous

- ✓ Un nouveau service de collecte du tri en porte à porte des emballages (plastique, métal, papier, carton) sera mis en place toutes les 2 semaines à partir de janvier 2025 (un calendrier vous sera donné lors de la distribution des bacs jaunes)
- ✓ Nouveau jour de collecte passant au vendredi et ce dès janvier 2025
- ✓ Une nouvelle fréquence de collecte des bacs noirs : grâce à la collecte des emballages, le volume des ordures ménagères diminuera. Par conséquent, la collecte du bac noir se fera désormais toutes les deux semaines, ce qui est indispensable pour maîtriser les coûts.

Rappel réglementation

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la réglementation nationale a évolué. Les biodéchets seront désormais interdits dans les ordures ménagères. Ce n'est pas le Sictom du Sud Gironde qui impose cela mais bien la réglementation nationale et européenne : les biodéchets doivent être « triés à la source ». Il n'est pas obligatoire de composter les biodéchets mais bien de les trier et les valoriser (poules, fumier, compostage, collecte ...etc).

En fonction des situations de chacun, plusieurs solutions existent :



Composter en tas



Utiliser un composteur



Donner aux animaux



Déposer en point de collecte

Pour obtenir un composteur gratuit (offre limitée à un composteur par foyer), inscrivez-vous à l'atelier gratuit d'une heure. Le prochain organisé proche de chez vous se déroulera le

Samedi 11 janvier 2025 à 10h30 sous le préau des ateliers

Inscription obligatoire sur sictomsudgironde.fr/evenements/

Pour connaître les dates et vous inscrire en ligne : <https://sictomsudgironde.fr/evenements/> ou 07 85 15 58 18 ou par mail à reservation@sictomsudgironde.fr.

Suivi

Nous veillerons attentivement au déploiement de ce nouveau service pour garantir votre satisfaction. Nous vous tiendrons informés des résultats de cette nouvelle collecte.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Christophe DORAY
Président du Sictom du Sud-Gironde